



# Notice d'emploi N° 6473 / 2019

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires  
(ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

## Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique: Acaricide, Insecticide  
Formulation: EC concentré émulsifiable  
Teneur en substances actives: 1 % azadirachtine A (9.8 g/l)  
Nom UICPA: ---

## Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

## Elimination

Emballage: Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.  
Restes de produits phytosanitaires: Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

## Produits commerciaux

### Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
<b>Culture des baies</b>			
espèces de Ribes	pucerons du feuillage	Concentration: 0.3 % Dosage: 3 l/ha Délai d'attente: 7 Jours	1, 2, 3, 4, 5
grand sureau	pucerons du feuillage	Concentration: 0.3 % Délai d'attente: 7 Jours Application: avant le début de la floraison.	1, 5, 6
<b>Arboriculture</b>			
cerisier	pucerons du feuillage	Concentration: 0.3 % Dosage: 4.8 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: post-floral.	1, 5, 7
fruits à pépins	mineuses	Concentration: 0.3 % Dosage: 4.8 l/ha Application: pré- ou post-floral, jusqu'à fin mai au plus tard.	1, 3, 5, 7, 8
poirier	puceron cendré du poirier	Concentration: 0.2 - 0.25 % Dosage: 3.2 - 4 l/ha Application: pré- ou post-floral, jusqu'à fin mai au plus tard.	1, 5, 7, 8
poirier	puceron cendré du poirier	Concentration: 0.15 % Dosage: 2.4 l/ha Application: pré- et post-floral, jusqu'à fin mai au plus tard.	1, 5, 7, 8, 9

pommier	pucerons du feuillage	Concentration: 0.2 - 0.25 % Dosage: 3.2 - 4 l/ha Application: pré- ou post-floral, jusqu'à fin mai au plus tard.	1, 5, 7, 10
pommier	puceron cendré du pommier	Concentration: 0.15 % Dosage: 2.4 l/ha Application: pré- et post-floral, jusqu'à fin mai au plus tard.	1, 5, 7, 9
pêcher / nectarine	pucerons du feuillage	Concentration: 0.1875 % Dosage: 3 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s) Application: pré- ou post-floral.	1, 3, 5, 7, 11, 12
<b>Culture maraîchère</b>			
Baby-Leaf (Asteraceae)	pucerons du feuillage	Dosage: 3 l/ha Délai d'attente: 7 Jours	1, 5, 13
asperge	criocère à douze points de l'asperge, criocère de l'asperge	Dosage: 3 l/ha Application: après la récolte.	1, 5, 14
bette	mouche de la betterave	Dosage: 3 l/ha Délai d'attente: 7 Jours	1, 3, 5, 15, 16
chou de Bruxelles	mouches blanches	Dosage: 3 l/ha Délai d'attente: 14 Jours	1, 5, 17
fenouil bulbeux	pucerons du feuillage	Dosage: 3 l/ha Délai d'attente: 14 Jours	1, 3, 5, 15
fines herbes	acariens tétranyques, cicadelles, mouches blanches, pucerons du feuillage, thrips	Dosage: 3 l/ha Délai d'attente: 7 Jours	1, 5, 18
poireau	thrips	Dosage: 3 l/ha Délai d'attente: 14 Jours	1, 3, 5, 15
salades (Asteraceae)	pucerons du feuillage	Dosage: 3 l/ha Délai d'attente: 7 Jours	1, 5, 13
serre: aubergine	pucerons du feuillage, thrips	Concentration: 0.3 % Délai d'attente: 3 Jours	1, 5, 18
serre: concombre	acariens tétranyques	Concentration: 0.3 - 0.5 % Délai d'attente: 3 Jours	1, 5, 13
serre: poivron	pucerons du feuillage	Concentration: 0.3 % Délai d'attente: 3 Jours	1, 3, 5, 15
serre: poivron	cicadelles	Concentration: 0.2 % Délai d'attente: 3 Jours	1, 3, 5, 15
serre: tomate	mouches blanches, mouches mineuses, pucerons du feuillage, thrips	Concentration: 0.3 % Délai d'attente: 3 Jours	1, 5, 18
épinard	pucerons du feuillage	Dosage: 3 l/ha Délai d'attente: 7 Jours	1, 3, 5, 15, 16
<b>Grande culture</b>			
pommes de terre	doryphore	Dosage: 2.5 l/ha Délai d'attente: 3 Semaine(s)	5, 19, 20
<b>Culture ornementale</b>			
arbres et arbustes (hors forêt)	processionnaire du chêne	Concentration: 0.5 %	1, 5, 21, 22
arbres et arbustes (hors forêt), cultures florales et plantes vertes, rosier	acariens tétranyques, mouches blanches, mouches mineuses, pucerons du feuillage, thrips	Concentration: 0.3 %	1, 5, 18
buis (Buxus)	pyrale du buis	Concentration: 0.3 %	1, 3, 4, 5, 23
marronnier d'Inde	mineuse du chataignier	Concentration: 0.5 %	1, 5, 24, 25
rhododendron	cicadelles	Concentration: 0.3 %	1, 3, 5, 11

#### Charges générales / agronomiques:

- 2 Le dosage indiqué se réfère au stade "mise à fruits (50 - 90% des inflorescences ont des fruits visibles)"; traitement avec une quantité standard de bouillie de 1000 l/ha.
- 3 Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPH (minor use).
- 4 2 traitements par parcelle et par année au maximum.
- 5 Utiliser avec une cuve avec appareil de brassage en marche. Si la cuve n'en dispose pas, agiter ou remuer régulièrement la bouillie.
- 6 1 traitement par parcelle et par année au maximum.
- 7 Le dosage indiqué s'applique à un volume de haie foliaire de 10'000 m<sup>3</sup> par ha.
- 8 Danger de phytotoxicité; ne pas appliquer sur les variétés de poirier sensibles; suivre exactement les indications du producteur.
- 9 2 traitements: 1er avant la floraison (BBCH 59) et 2ème après la floraison (BBCH 69).
- 10 Inefficace contre le puceron vert migrateur du pommier.
- 11 3 traitements au maximum par parcelle et par année.
- 12 7 jours d'intervalle entre les traitements.

- 13 5 traitements au maximum par culture.
- 14 2 traitements par parcelle et par année avec un intervalle de 10 jours.
- 15 3 traitements au maximum par culture.
- 16 Traitements avec un intervalle d'au moins 7 jours.
- 17 Au maximum 3 traitements par culture à l'intervalle de 7-10 jours.
- 18 Dès l'apparition de l'attaque, 2 à 3 applications avec un intervalle de 7 à 10 jours.
- 20 2 traitements au maximum par culture.
- 21 Traitement tôt le matin ou le soir conseillé.
- 22 Traitement contre les jeunes larves après l'éclosion.
- 23 10 jours d'intervalle entre les traitements.
- 24 Traiter au début mai en cas d'infection, puis renouveler le traitement après 15 jours.
- 25 Renouveler le traitement en été, si nécessaire.

**Protection des utilisateurs:**

- 1 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection + une visière + un couvre-chef. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.
- 19 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection.

**Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:**

**Phrases PPS**

- Autorisé pour l'utilisation non professionnelle.
- Tenir hors de portée des enfants.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.